BARÈME D'HONORAIRES

BELLE RIVE IMMOBILIER
SAS au capital de 1 000 € - RCS Bobigny 91884066100014
Siège social : 38 /44 Rue de Paris 93260 Les Lila s
Tel : 01 48 18 10 19 - E-mail : leslilas@laforet.com

Ventes – Barème à compter du 29 Aout 2026

Honoraires de transaction :

Prix de vente	Honoraires TTC
De 0 à 175 000 €	10 500 €
De 175 001 à 300 000 €	6%
De 300 001 à 500 000 €	5 %
De 500 001 à 800.000 €	4.5 %
Supérieur à 800 001	4 %

Les honoraires sont à la charge du vendeur, sauf stipulation contraire prévue au mandat.

Cas particulier :

Vente interactive : Les honoraires au titre d'un mandat commercialisé en vente interactive seront obligatoirement à la charge du vendeur

Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

Honoraires au titre d'un mandat de vente détenu par une autre agence immobilière et pour lequel nous avons reçu une délégation de mandat:

- Les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant signé le mandat initial. Le consommateur peut obtenir des informations sur ces honoraires sur simple demande à l'accueil.

Autres prestations

Honoraires de rédaction d'acte : 450 € TTC à la charge de l'acquéreur

Pré état daté : 120 € TTC à la charge du vendeur

État des risques et pollution (ERP) : 30 € à la charge du vendeur

N° TVA intra-communautaire : <XX 00 000 000 000> – Titre(s) professionnel(s) : Agent immobilier (et administrateur de biens) – Carte(s) professionnelle(s) n°<xxxx (et n°xxxx)> délivrée(s) par la CCI de <CP Ville, adresse> – Activité(s) : Transaction (et Gestion ,Syndic) - <Garantie financière Transaction (*) : nom et adresse - Garantie financière Gestion (*) : nom et adresse – Garantie financière Syndic (*) : nom et adresse - *(Mention à préciser obligatoirement si vous n'êtes pas habilité à recevoir des fonds* * : NE DOIT RECEVOIR NI DETENIR D'AUTRES FONDS, EFFETS OU VALEURS QUE CEUX REPRESENTATIFS DE SA REMUNERATION)> - Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.*(*) cf votre carte professionnelle*

Locations – Barème à compter du 29 Aout 2026

Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 6 juillet 1989 :

	Charge bailleur	Charge locataire
Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail	12 € TTC / m² de surface habitable En zone très tendue / tendue / hors zone tendue	3 € TTC / m² de surface habitable En zone très tendue / tendue / hors zone tendue
État des lieux d'entrée	3 € TTC / m² de surface habitable	3 € TTC / m² de surface habitable
Entremise et négociation	350 € TTC	

Honoraires pour les autres types de baux :

	Charge bailleur	Charge locataire
Bail d'habitation (hors résidence principale)	15 € TTC / m² de surface habitable	15€ TTC / m² de surface habitable
Bail professionnel	OFFERT	30% HT du loyer annuel, soit 36% TTC Frais de renouvellement du bail : 650 €
Bail commercial	OFFERT	30% HT du loyer annuel, soit 36% TTC Frais de renouvellement du bail : 650 €
Bail stationnement (parking, garage…)	350 € TTC	350 € TTC
Autre :		

Honoraires d'état des lieux de sortie :

	Charge bailleur	Charge locataire
Etat des lieux de sortie bail nu	Inclus si souscription à la gestion locative sinon :3 € TTC /m²	
Etat des lieux de sortie bail meublé	Inclus si souscription à la gestion locative sinon :3 € TTC /m²	
Etat des lieux de sortie bail commercial ou professionnel	Inclus si souscription à la gestion locative sinon : 700 € TTC	
Etat des lieux de sortie stationnement	Inclus si souscription à la gestion locative sinon : 150 € TTC	
Etat des lieux via commissaire de justice	Frais partagés à parts égales entre le bailleur et le locataire	Frais partagés à parts égales entre le bailleur et le locataire

Autres prestations :

Avis de valeur locative : non facturé

État des risques et pollution (ERP) : 30 € à la charge du bailleur

Permis de louer (dossier et visite sur place) : 200 € à la charge du bailleur

N° TVA intra-communautaire : <XX 00 000 000 000> – Titre(s) professionnel(s) : Agent immobilier (et administrateur de biens) – Carte(s) professionnelle(s) n°<xxxx (et n°xxxx)> délivrée(s) par la CCI de <CP Ville, adresse> – Activité(s) : Transaction (et Gestion ,Syndic) - <Garantie financière Transaction (*) : nom et adresse - Garantie financière Gestion (*) : nom et adresse – Garantie financière Syndic (*) : nom et adresse - *(Mention à préciser obligatoirement si vous n'êtes pas habilité à recevoir des fonds* * : NE DOIT RECEVOIR NI DETENIR D'AUTRES FONDS, EFFETS OU VALEURS QUE CEUX REPRESENTATIFS DE SA REMUNERATION)> - Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.*(*) cf votre carte professionnelle*

Gestion locative – Barème à compter du 29 aout 2026

Agence Laforêt Les LILAS
Annexe au mandat de gestion

FAVORIZ

Prestations initiales :

	PACK ESSENTIEL 5.5 % TTC	PACK SÉRÉNITÉ 7 % TTC	PACK PREMIUM 10.5 % TTC
Etablissement et envoi des avis d'échéances et quittances de loyer	✓	✓	✓
Quittancement et gestion des encaissements de loyer, charges et dépôt de garantie	✓	✓	✓
Etablissement et envoi des comptes rendus de gestion	✓	✓	✓
Révision du montant des loyers en fonction de l'évolution des indices de référence	✓	✓	✓
Contrôle des attestations d'assurance et contrats d'entretien du locataire	✓	✓	✓
Régularisation des charges annuelles	✓	✓	✓
Etat des lieux et décompte de sortie	✓	✓	✓
Rédaction d'actes (avenant, renouvellement des baux)	✓	✓	✓
Vérification de l'état du bien géré à chaque remise en location	✓	✓	✓
Commande et suivi des diagnostics techniques obligatoires (hors frais de diagnostics)	✓	✓	✓
Gestion et suivi des congés locataires/mandant (hors frais de commissaire de justice pour les congés mandant)	✓	✓	✓
Gestion des impayés/dégradations/non-respect des obligations (relances simples, hors frais de procédure)	✓	✓	✓

Prestations annexes :

Extranet (visibilité du compte bailleur et mise à dispo de documents)	60 € / an	✓	✓
Gestion technique travaux bailleur inférieurs à 300 € : faire exécuter et suivre les travaux	90 € TTC / facture	✓	✓
Gestion travaux spécifiques (rénovation énergétique) : faire exécuter et suivre les travaux	3 % des travaux	✓	✓
Gestion et suivi des sinistres : Déclaration, devis, suivi travaux, indemnisation	110 € / sinistre	✓	✓
Règlement des charges de copropriété (sous réserve de fonds disponibles)	90 € / appel	✓	✓
Règlement des factures et taxes diverses (sous réserve de fonds disponibles)	90 € / facture	✓	✓
Visite conseil (pré état des lieux de sortie)	90 €	✓	✓
Gestion technique travaux bailleur supérieurs à 300 € : faire exécuter et suivre les travaux	3 % des travaux	3 % des travaux	✓
Etablissement du document d'aide à la déclaration des revenus fonciers (monopropriété et SCI sur devis)	90 €	90 €	✓
Etablissement document d'aide à la déclaration de TVA (monopropriété et SCI sur devis)	90 €	90 €	✓
Reprise administrative (analyse, mise à jour du dossier)	250 € / bien	90 € / bien	✓
Constitution du dossier type ANAH	250 €	250 €	✓
Représentation commission départementale de conciliation (préparation dossier + audience)	295 €	295 €	✓
Permis de louer (constitution dossier et visite sur place)	200 €	200 €	✓
Monopropriété : visite des parties communes (fréquence à déterminer au mandat)	250 € / visite	250 €	35 € / heure
Représentation en Assemblée Générale	75 € / heure	75 € / heure	75 € /heure
Assistance à la livraison, suivi des réserves auprès du promoteur (parfait achèvement)	250 €	250 €	250 €
Gestion, suivi et contrôle des réserves dans le cadre de la garantie biennale et décennale	250 €	250 €	250 €
Représentation ou assistance à la première Assemblée Générale immeuble neuf	295 €	295 €	75 € / heure

Nos produits d'assurances :

Assurance contre les risques locatifs (loyers impayés et détériorations immobilières) y compris frais d'intermédiation de X %	**2.3 %**	**2.3 %**	**inclus**

* % TTC facturé sur la totalité des encaissements, le cout du pack est à la charge du mandant. Tous les tarifs indiqués sont TTC

N° TVA intra-communautaire : FR 51 918 840 661 – Titre(s) professionnel(s) : Agent immobilier –Carte(s) professionnelle(s) n°CPI9301202000000048 délivrée(s) par la préfecture CCI de Paris Ile de France – Activité(s) : Transaction et Gestion - Garantie financière Gestion (*) : SMA 8 rue Louis Armand CS71201 75738 Paris CEDEX 15 - NE DOIT RECEVOIR NI DETENIR D'AUTRES FONDS, EFFETS OU VALEURS QUE CEUX REPRESENTATIFS DE SA REMUNERATION - Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante